Grand Vin de Champagne
Morlant
(de la Marne)
PÉTILLANT BREUVAGE DES ANNIVERSAIRES

COUR D'APPEL DE DOUAI

UN FRAUDEUR PEU COMMODE A WATTRELOS

Surpris, alors qu'il se livrait à la fraude sur le territoire de Wattrelos, Henri Fleury avait été mis en état d'arrestation.

Mais comme les douaniers voulaient le conduire à la gendarmerie, le contrebandier opposa la force d'inertie ; il se coucha par terre et refusa de se relever.

Les douaniers durent aller chercher du renfort. Profitant de cette occasion Fleury appela à son aide deux de ses amis, Georges Hautefeuille et son père qui le délivrèrent.

Mais le trio ne tarda pas à être repris.

Le Tribunal correctionnel de Lille condamna Fleury à 3 mois de prison et 1.500 francs d'amende ; Hautefeuille père à trois mois de prison et 500 fr. d'amende et le fils à 15 jours et 500 fr. d'amende.

En appel la Cour confirme le taux des amendes, mais elle augmente la peine de prison infligée en première instance aux trois détenus.

Fleury récolte 4 mois ; Hautefeuille père 6 mois et Hautefeuille fils 1 mois.

VOL A BORRE

Pour avoir dérobé du tabac et des victuailles au préjudice de M. Dekaekère, cultivateur à Borre, Georges Laurière a été condamné par le Tribunal correctionnel d'Hazebrouck à 4 mois de prison et à la relégation.

Après plaidoirie de Me Lohéac, la Cour élève à deux ans, la sanction de première instance et maintient la relégation.

UN PETIT BAR A BETHUNE

Tenancière d'un café à Béthune, Flore Coupet a été poursuivi pour excitation à la débauche.

Par arrêt de défaut la Cour lui infligea 8 mois de prison, 3 ans d'interdiction de séjour et ordonna la fermeture de l'établissement.

La Cour confirme l'arrêt de défaut dans toutes ses dispositions.

Tribunal militaire de Lille

Vol. — Le 6 octobre 1931, vers onze heures, à la caserne du 6e régiment de spahis algériens, à Compiègne, le spahis Attia ben Daoua montait l'escalier conduisant au bureau. Il fut croisé dans l'escalier par le spahis Mohamed ben Ahmed ; ce dernier tenait une cruche vide dans la main gauche. Au moment de cette rencontre, Mohamed ben Ahmed, d'un geste prompt, subtilisa à Attia son portefeuille qui sortait un peu de la poche droite de sa culotte.

Quelques secondes plus tard, Attia constata la disparition de son portefeuille qui contenait 1.450 francs. Il accusa Mohamed du vol, mais ce dernier nia. Il se laissa fouiller de bonne grâce parce qu'il n'avait pas gardé sur lui le portefeuille qu'il avait laissé glisser dans la cruche.

Au cours de l'instruction, Mohamed a reconnu avoir soustrait le portefeuille de son camarade.

Il a été condamné à huit mois avec sursis (Me Wibaux).

Un Algérien sévèrement condamné. — Ahmed ben Chassen, du 4e régiment de spahis, à Senlis, avait commis un outrage public à la pudeur avec violences dans la nuit du 22 au 23 juillet 1931, et dans un local du quartier de son régiment.

Il a été condamné à 18 mois d'emprisonnement (même défenseur).

Acquittement. — Le soldat de 2e classe S. R..., du 43e régiment d'infanterie, qui était poursuivi pour insoumission en temps de paix, a été acquitté (Me Dumortier).

Abandon de poste et refus d'obéissance. — Le dimanche 18 octobre 1931, à 15 heures, à Laon, le canonnier de 2e classe André Gérard, du 17e régiment d'artillerie, prit, en compagnie d'un camarade, la garde aux écuries de la remonte.

Vers 22 h. 15, le maréchal des logis-chef Gilliard passa dans les écuries et remarqua l'absence de Gérard. Il en avisa le chef de poste et fit avec ce dernier une deuxième ronde vers 23 heures. Gérard n'avait pas encore reparu à ce moment là. Il n'était pas revenu à son poste à 1 heure, le 19 octobre, lorsque le maréchal des logis exécuta une nouvelle ronde. Ce sous-officier alla une fois de plus aux écuries vers cinq heures du matin et y trouva Gérard qui lui déclara être rentré vers 2 heures.

Emmené aux locaux disciplinaires, Gérard refusa de se laisser couper les cheveux.

Il a été condamné à 10 mois d'emprisonnement avec sursis (Me Caudroy).

Baisse considérable
Roubaix-Laines 10, Rue des Fossés à LILLE
CADEAUX POUR LES FÊTES
0538

Une grande exposition avicole à Wervicq

Organisée par les « Eleveurs Wervicquois », elle réunissait quatre cents sujets et remporta un gros succès

La vaillante société « Les Eleveurs Wervicquois » vient d'organiser sa 5e exposition d'aviculture.

Disons tout de suite que ce fut un succès, et un succès bien mérité, car la société locale, filiale des « Aviculteurs du Nord » n'avait pas ménagé ses efforts en vue de la réussite.

Dès le matin, la mise en cages étant terminée, le jury commença ses opérations ; il était composé de MM. Albert Candelier, président du Club Français du Lapin Russe ; Emile Desreumaux président du Club Français du Géant des Flandres ; Gaston Demesie, secrétaire général des Amis de la Basse-Cour ; Paul Nys, vice-président des Amis de la Basse-Cour ; Jules Lesaffre, conseiller d'arrondissement, président de la Société Colombophile « La Renaissance de Comines » ; Emile Maret, président de la Société Colombophile « Le Club des Vingt », Halluin ; Léon Piete, trésorier de la Société Colombophile « Le Club des Vingt » Halluin.

A la fin de la matinée, les opérations étaient terminées et un banquet réunit les membres du comité, du jury et leurs invités.

Enfin à 16 heures, il fut procédé à l'inauguration officielle en présence de M. Dorny, maire qu'entouraient outre les juges déjà cités les membres du comité : MM. Robert Vanrullen, président ; L. Carlier et H. Delmotte, vice-présidents, J. Blieck, trésorier ; M. Catrix, secrétaire ; R. Mullet, vétérinaire, etc....

Aujourd'hui **dimanche**, l'exposition sera ouverte toute la journée au public.

A. B.

EN HAUT : Les membres du Comité et du jury, de gauche à droite au 1er rang : MM. **Blieck**, trésorier ; **Vanrullen**, président ; **Lesaffre**, conseiller d'arrondissement ; **Marat**, président de la société colombophile « Le Club des 20 » d'Halluin. — EN MEDAILLONS : un coquelet « **Laghorn** » à M. Pierre Verdeghem, de Neuville ; un pigeon « **Lynx de Palogne** », à M. Meerseman de Roubaix ; un lapin « **Géant des Flandres** », à M. Balleeger, de Wervicq, tous trois 1er prix et prix d'honneur.

Dans la salle Jeanne d'Arc, rue de l'Industrie, les organisateurs avaient rassemblé environ 400 sujets parmi lesquels nous avons remarqué de fort beaux spécimens.

Les lapins étaient bien représentés, naturellement les « Géants des Flandres » qui font florés dans la région, étaient nombreux, suivis de près par les «Béliers » qui semblent connaître eux aussi la faveur des petits éleveurs. Pas mal de « Blancs de Vendée » et « Bleus de Beveren » et aussi quelques « Rex », deux en particulier étaient remarquables.

En volailles, la prime allait aux « Leghorns », nous publions d'ailleurs la photo d'un spécimen de coquelet, quelques combattants et de fort beaux trios en « Wyandottes ».

Canards et oies étaient également représentés ainsi qu'un couple élégant de paons.

Les pigeons étaient nombreux comme il sied et souvent de bonne classe, les races de rapport étant en majorité.

Sans précédent... ! Pour Noël... !
LES MERVEILLEUX CADEAUX PETROT-BONNET
Un Magnifique CARILLON WESTMINSTER
Un PHONO-Valise "Pathé"
Un CHRONOMÈTRE ou une MONTRE BRACELET argent contrôlé
pour quelques bouteilles de CHAMPAGNE
Renseignez-vous d'urgence près de votre fournisseur.

AU TRIBUNAL POUR ENFANTS DE LILLE
Me STAHL, SÉMINARISTE A PLAIDÉ VENDREDI

Nous avons tenu nos lecteurs au courant du cas de Me Robert Stahl, du barreau de Lille, qui était entré dans les ordres après un long stage en qualité d'avocat et qui a repris dernièrement la robe.

Un point restait à définir, à savoir si Me Stahl avait le droit, étant ecclésiastique, de continuer à plaider comme avocat.

La question a été tranchée, et M. Stahl continue à plaider.

C'est ainsi que vendredi matin, M. l'abbé Stahl, qui avait revêtu par dessus sa soutane la robe d'avocat a continué, comme il le fait depuis 13 ans, à défendre les enfants devant le tribunal.

UN INDIVIDU RECHERCHÉ POUR PROPAGANDE ANTIMILITARISTE
A ÉTÉ ARRÊTÉ A LA MADELEINE

Nous avons relaté, il y a quelques mois que M. Dumont, commissaire de police, à La Madeleine, avait fait arracher des affiches dont le texte constituait des provocations à la désertion et étaient le fait d'une propagande antimilitariste bien caractérisée.

M. Davenet, juge d'instruction du Parquet de Lille, saisi de cette affaire, fit rechercher un individu, Léon Nicolin.

Ce provocateur a été arrêté hier, à 17 h., par la police de La Madeleine, déféré au Parquet et écroué.

UNE ÉPAVE DE L'HYDRAVION PERDU EN MÉDITERRANÉE

On annonce qu'on a retrouvé sur la plage, à l'endroit dit « Fort de l'Eau », près de la banlieue Ouest d'Alger, un canot en caoutchouc, qui après identification, a été reconnu comme appartenant à l'hydravion commercial tombé en panne en Méditerranée le 9 décembre.

D'après les dispositions des sangles et des cordelettes, ainsi que du dispositif de gonflage, on suppose que l'équipage s'était attaché au canot, mais que pris dans la tempête, il n'a pu résister longtemps à l'état de la mer. Les recherches continuent.

La Bienfaisance en action

Aimez-vous les uns les autres. Soyez bons pour votre prochain qui souffre de cors aux pieds en lui enseignant le moyen de s'en délivrer. « Le Diable » enlève les cors en six jours, pour toujours : 3 fr. 95 Pharmacie Weinmann, à Epernay, et toutes pharmacies. Mais attention !... Exigez « Le Diable ». A Lille : Phie Universelle, pl. Richebé ; à Lens : Phie Dieuzeide, pl. Jean-Jaurès.

AU CONSEIL INTERDÉPARTEMENTAL DE PRÉFECTURE DU NORD

Le Conseil interdépartemental de préfecture s'est réuni samedi, sous la présidence de M. Emile Régnier, son président, assisté de MM. Gimat et Bouton d'Agnères, conseillers de préfecture. M. Luzy faisant fonction de commissaire du gouvernement.

Une dizaine d'affaires concernant des démêlés de particuliers avec les contributions directes furent examinées, dont quelques-unes à huis clos. Toutes ces affaires ont été mises en délibéré.

L'AUGMENTATION des taxes téléphoniques

UNE PROTESTATION de la BOURSE DE COMMERCE DE LILLE

On nous communique :

« Le Comité du Syndicat Général de la Bourse de Commerce de Lille, saisi de nombreuses plaintes, s'est réuni le 2 décembre, pour protester énergiquement contre le projet d'augmentation des taxes téléphoniques.

Il lui a semblé particulièrement inopportun de surtaxer nos moyens de travail au moment où tout est mis en œuvre pour essayer d'abaisser le coût de la vie. Le tarif prohibitif auquel on arriverait aurait comme conséquence de diminuer sensiblement la fréquence des communications entre commerçants et même, en éliminant de nombreuses firmes déjà surchargées d'impôts, de provoquer une recrudescence de chômage. Il a cru devoir rappeler, car on semble parfois l'oublier, que le rôle des négociants et des Courtiers en grains est de distribuer les produits agricoles en les prenant là où ils sont en excédent pour les écouler là où ils font défaut ; que diminuer l'importance de ce rôle risquerait non seulement de nuire aux intérêts légitimes des consommateurs de nombreuses régions françaises, mais il porterait aussi indirectement un grave préjudice à l'Agriculture, et il semblerait que ce n'est pas précisément le but auquel vise actuellement le Gouvernement. Enfin, il a estimé de son devoir de souligner que les difficultés de rentrée des impôts et d'équilibre du budget ne seront pas aplanies par le fait qu'un impôt improductif et impopulaire aura fortement contribué à créer de graves mécontentements et à supprimer de nombreuses sources de revenus.

» Pour les raisons ci-dessus exprimées, le Comité du Syndicat Général de la Bourse de Commerce de Lille représentant les intérêts de nombreux Négociants, Industriels et Courtiers de la 1re Région Economique, décide de porter sa protestation devant les Pouvoirs Publics et en particulier devant la Commission des Finances, en vue de la discussion préalable du projet de budget, ainsi que devant les Chambres de Commerce du Nord et du Pas-de-Calais, en les priant de bien vouloir intervenir. »

SAVOIR MAIGRIR

Méfiez-vous des préparation thyroïdiennes, toujours dangereuses, et prenez des Dragées Macia qui donnent un amaigrissement sûr, durable et sans danger pour le cœur ni les reins. Toutes Phies : 15 fr.95 l'étui et Laboratoires Macia, 29, r. du Quesnoy, Valenciennes. 0427

LE SYNDICAT DES DOUANES ACTIVES DEMANDE LE RELÈVEMENT DES PENSIONS

Le Syndicat des Douanes actives communique la note suivante :

« Le Syndicat des Douanes actives, préoccupé de la vive offensive qui se fait jour contre les retraités occupant des emplois et ne niant pas qu'il soit juste d'assurer en premier lieu du travail aux chômeurs, s'élève cependant contre l'hostilité que rencontrent présentement les petits retraités sur le marché du travail.

» Le Syndicat fait remarquer que déjà le traitement d'activité alloué aux petits fonctionnaires ne leur permet pas de vivre de leur emploi et qu'ils doivent chercher au dehors un indispensable complément de salaire.

» Que dans ces conditions, le plus grand nombre se trouve dans l'obligation de travailler jusqu'au bout, une fois retraités, leur pension basée sur un traitement trop faible étant notoirement insuffisante.

» Pour ces raisons, le Syndicat des Douanes actives demande :

» A) Que le Parlement examine dans le plus bref délai le relèvement des pensions de base et en fixe le montant à un chiffre qui permette aux agents retraités d'avoir une pension au moins égale au traitement de début ;

» B) Que le bénéfice de la mesure soit étendu, par la voie de la péréquation, aux agents retraités afin que ceux qui se voient remerciés par leurs employeurs et qui sont de plus en plus nombreux puissent se procurer l'indispensable. »

OFFICE DÉPARTEMENTAL DES PUPILLES DE LA NATION DU NORD

La Section permanente, Sous-Section de l'entretien, s'est réunie au siège de l'Office, 18, place Sébastopol à Lille, en vue d'examiner les demandes de subventions d'entretien et subventions exceptionnelles présentées en faveur des Pupilles de la Nation. Les décisions suivantes ont été prises : Subvention d'entretien : 73 pupilles ont été admis à bénéficier d'une subvention d'entretien ; 22 demandes ont été rejetées ; 4 demandes restent en instance pour renseignements complémentaires. — Subventions exceptionnelles : 6 pupilles ont été admis à recevoir une subvention exceptionnelle.

A PROPOS DU CRÉDIT AGRICOLE

La direction des services agricoles du Nord nous communique :

« On parle beaucoup de la loi destinée à renflouer certaines sociétés de crédit agricole. Il importe d'éviter toute équivoque. Les sociétés en difficulté sont des organismes privés sans contrôle de l'Etat. Au contraire, les caisses de crédit agricole comme celles qui sont groupées dans le Nord autour de la Caisse régionale de Crédit agricole de **Lille** (8, rue Basse) et la Caisse régionale de Crédit agricole de **Douai** (2, avenue de la Gare), sont dans une situation des plus prospères grâce à une sage gestion. Les contrôles réguliers dont elles sont l'objet de la part de la Caisse nationale des Crédits agricoles, de l'inspection des Finances et du ministère de l'Agriculture peuvent d'ailleurs, donner toute confiance à leurs adhérents. »

SPORTS

SPORTIFS OU IREZ-VOUS AUJOURD'HUI ?

FOOTBALL

A TOURCOING. — U.S.T.-R.C. Roubaix.
A AMIENS. — A.A.C.-I.C. Lillois.
A LILLE. — O.L.-U.S. Boulogne.
A LENS. — R.C.L.-Excelsior.
A MALO. — U.R.D.M.-E.S. Bully.
A DENAIN. — D.A.-S. Ronbaix.
A PERENCHIES. — U.S.P.-S. Madeleine.
A ANICHE. — S.C.A.-S.C. Fivois.
A VALENCIENNES. — U.S.V.A.-A.S. Hautmont.
A OIGNIES. — Oignies-A.S. Raismes.
A HALLUIN. — O.S.H.-S.O. Halluin.
A BILLY-MONTIGNY. — C.B.M.-A.S.C. Boulogne.
A DESVRES. — J.S.D.-S. Hénincis.
A CALAIS. — R.C.C.-A.S. Barlin.
A ARRAS. — R.C.A.-R.C. Doullens.
Abbeville. — S.C. U.S. Auchel.
A BRUY. — U.S.B.-S. Béthune.
Coup d'envoi à 14 heures 15.

BOXE

A ROUBAIX. — Rue de l'Hospice, 16 h. 30 gala de l'A.S.R.
A DOUAI. — Hippodroma : gala de l'A.S.D.
A COURRIERES. — Salle de la Fanfare : gala du C.P.C.
A AIRE-ISBERGUES. — Gala Salle des Fêtes.
A ARQUES. — Salle Sainte-Catherine : gala du C.P. Arcquois.
A LIEVIN. — Gala du B.C.L., au Casino-Kursaal.

RUGBY

A LAMBERSART. — Canon d'Or : Lille U.C.-R.A.C.
A WATTRELOS. — Rue du Ct-Boesut : E.A.C.-Iris.
A DUNKERQUE. — U.R.D.M.-Boulogne. Coup d'envoi à 14 heures.

BASKET

A WATTRELOS. — A.C.W.-C.A.B. Dunkerque.
A OIGNIES. — A.S.S.B.O.-Foyer Douai.
A WATTRELOS. — Excelsior-Gravelines.
A LILLE. — O. Lillois-Valenciennes.
A ROUBAIX. — R.C.R.-Icam.
Coup d'envoi à 14 heures 30.

HOCKEY

A LAMBERSART. — 14 h., avenue du Bois : Lille-Boulogne.
A DOUAI. — Donai H.C.-Amiens A.C.
A ABBEVILLE. — S.C.A.-R.C. Calais.

CROSS-COUNTRY

A BÉTHUNE. — 10 h., place Lamartine : cross des sociétés gymniques.
A CALAIS. — 11 h., camp du roi de l'Escaut : cross de « l'Aviron ».

HIPPISME

A MARCQ-EN-BARŒUL. — 13 h. 30 : Courses au Croisé-Laroche.

FOOTBALL-ASSOCIATION

A PARIS, RED STAR OLYMPIQUE BAT VIKTORIA ZYSKOW, PAR 2 BUTS A 1

La forte équipe professionnelle de Viktoria Zykow, de Pr. ua, a été battue hier après-midi au Stade de Paris, à Saint-Ouen par le Red Star Olympique.

Cette rencontre a été gênée par un brouillard intense, qui a régné sur le terrain et a rendu difficiles les actions des joueurs. Les Tchèques qui, après les matches de Bruxelles et de Lille, avaient un équipier blessé, alignaient quelques remplaçants. Au Red Star, Marcel Pinel effectuait sa rentrée, tandis que Chantrel et Mairesse figuraient dans l'équipe.

A la mi-temps, Viktoria menait par un but à 0. Dans l'ensemble, les Tchèques dominèrent, particulièrement en attaque, mais ne furent guère dangereux devant les buts, sauf peut-être l'inter droit.

CHAMPIONNAT DU NORD
BOULOGNE A LILLE

C'est au terrain de l'Avenue de Dunkerque que se disputera, aujourd'hui à 14 h. 15, cette rencontre de Championnat.

La rentrée du brillant joueur Dubois a complètement transformé l'équipe Boulonnaise qui avait subi plusieurs échecs et qui, dimanche dernier, a remporté une victoire par 4 à 3 sur Dunkerque-Malo.

Le jeu classique des équipes d'Association du Nord est tel que parfois il suffit d'un homme pour modifier et transformer complètement la physionomie d'une rencontre.

A l'Olympique Lillois, cette même situation est la cause des demi-succès récents, mais les « blancs cerclés rouges » feront aujourd'hui contre Boulogne, un effort soutenu de redressement.

On peut donc s'attendre à un match des plus disputés qui doit attirer la grande foule au Stade Victor Boucquey.

CYCLISME

A BLANC-MISSERON

Résultats du Critérium International sur home-trainer, disputé le jeudi 10 décembre à 19 h. à Blanc-Misseron.

1er match : 1.500 m., 3 tours. — 1er tour : 1. Bisiaux (France), 46" ; 2. Cravillon (Belge). — 2e tour : 1. Lengagne (Français), 1'4" ; 2. Gossens (Belge). — 3e tour : 1. Louyet (Belge), 54" ; 2. Deudon (France)).

2e match : 5 km., 10 tours. — I. : 1. Bisiaux, 2'39" ; 2. Cravillon. — II. : 1. Gossens, 2'49" ; 2. Lengagne. — III. : 1. Deudon, 2'44" ; 2. Louyet.

3e match : 1 km., 2 tours, départ arrêté. — 1. Deudon, 29" 1/5 ; 2. Bisiaux-Gossens 29" 4/5 ; 4. Louyet, 30" ; 5. Lengagne 30" 4/5 ; 6. Cravillon 31" 1/5.

Tentative de record : Bisiaux, 28" 2/5.

4e match : 1 km. Départ lancé, 2 tours. — 1. Gossens, 27" 2/5 ; 3. Lengagne-Deudon, 28" 4/5 ; 4. Cravillon, 29" ; 5. Louyet, 29" 1/5 ; 6. Bisiaux, 29" 3/5.

5e match : France-Belgique, 5 km., 10 t. — 1. Deudon, 2'47" ; 2. Gossens, 2'47" 1/5 ; 3. Bisiaux, 2'52" 1/5 ; 4. Cravillon, 2'54" 4/5 ; 5. Lengagne, 3'4" 4/5 ; 6. Louyet, 3'25" ; tombé.

ROUTE 215
AVEC PNEUS BALLON 295
COURSE : 245 ENFANT 205
GARANTIS 5 ans — CATALOGUE FRANCO.
MANUFACTURE DES CYCLES BALLIN
12 RUE DU BOIS-NOUVEAU, ST-ETIENNE

CROSS-COUNTRY

LE 2e CROSS DE PROPAGANDE

La Commission du District Cambrésis a décidé de confier à nouveau l'organisation du 2e Cross de Propagande à l'U.S. Wavrechain.

Cette épreuve est ouverte à tout le monde, licenciés et non licenciés sauf les professionnels.

Elle se déroulera dans le joli cadre des prairies avoisinant l'Escaut, sur un parcours de 4 km. qui sera couvert une fois par les juniors et 2 fois par seniors.

Elle aura lieu le 20 décembre et le départ sera donné à 9 h. 30, sur le terrain de l'U.S. Wavrechain. L'arrivée sera jugée sur le terrain et les prix seront remis aux vainqueurs après la course.

Les engagements : 1 fr. pour tous seront reçus par M. Carlier.

BOXE

LE IIIe GALA DE L'A. S. D. A DOUAI
Deveux — Potvin

Rappelons que l'A.S. Douaisienne donnera ce dimanche 13 décembre son troisième gala de la saison à l'Hippodrome Municipal de Douai.

Le programme comprendra six beaux combats bien équilibrés et sera corsé d'une grande exhibition de boxe anglaise qui marquera la rentrée de l'excellent boxeur douaisien Carlier. Et c'est le splendide puncheur liste Charly Sauvage, qui lui donnera la réplique.

Quant aux combats ils se dérouleront de la façon suivante :

En 10 rounds de 2 minutes : Potvin d'Hénin-Liétard, contre le Lillois Deveux ; le terrible cogneur Fridolin, d'Aniche, contre Morel, de Somain ex-champion de France ; Paris, de Douai, deux fois vainqueur de Sammy Murrey contre Kid Delcourt de Lille.

En 8 rounds de 2 minutes : Ridleski de Douai contre Baraite, de Somain, et Zoll Horvath de Douai, contre Saudemont de Somain.

La location est ouverte au siège de l'A.S.D., 46, rue de Paris, et au Cirque Municipal, place du Barlet.

LE GALA DE ROUBAIX
Gydé Aîné contre Kieken

Aujourd'hui dimanche à 16 h. 30, l'Académie des Sports de Roubaix remporters certainement un nouveau et joli succès. Le programme qui se déroulera ce dimanche dans la salle de la rue de l'Hospice, sera digne des précédents. Le voici :

En 10 rounds de 3 minutes : Gydé Aîné, 59 kilos (A.S.R.) contre le nouveau roi du k.-o., Kieken, 60 kilos, (Dunkerque).

Vandeloene, 58 kilos (A.S.R.) un des plus scientifiques boxeurs nordistes, contre l'espoir Croisien Wiltebolle, 59 kilos ; Baudaert 64 kilos (A.S.R.), champion de France de la 3e zone contre Descamps, 64 kilos (Armentières) ; Jean Motte 77 kilos (A.S.R.) contre Wille Denis 76 kilos (Armentières) qui vient de battre le champion belge Bolle ; Gabriel Motte, 78 kilos (A.S.R.) contre Huysentruit, 77 kilos, le réputé battant Courtraisien.

En six rounds de 2 minutes : Brice et Vanwynck, deux jeunes espoirs de l'A.S.R., seront opposés à Oudart et Dellemmes, de La Madeleine.

Location sans frais, 41, rue du Chemin-de-Fer (Tél. 37-41). Tous les rings pris en location seront numérotés. La salle sera chauffée.

LA RÉOUVERTURE A SOMAIN

Ainsi que nous l'avons déjà annoncé, la réouverture de la saison pugilistique à Somain aura lieu le dimanche 20 décembre. A cet effet, l'Ecole de Boxe de Somain a mis sur pied un programme bon pair, digne de figurer parmi les meilleurs de province. Nous publierons très prochainement le programme complet de cette intéressante manifestation sportive dont le combat vedette verra la revanche Tricoteaux Célestin champion du Nord, poids lourd, contre Louis Potier, le terrible cogneur roubaisien.

LES CHAMPIONNATS DU NORD AMATEURS

Quelques jours encore nous séparent de la date des Championnats du Nord de Boxe (amateurs) qui se disputeront le dimanche 20 décembre salle Zola à Fourmies, organisés par le Club Pugilistique Fourmisien. Nous ne saurions trop insister auprès des retardataires pour qu'ils adressent leurs engagements au plus tôt possible, ceci pour permettre l'organisation de la compétition. Les championnats du Nord sont organisés sous le contrôle de la Fédération Française de Boxe, ils sont réservés aux boxeurs titulaires d'une licence « amateur » de la F.F.B. domiciliés dans le département du Nord.

Les engagements doivent être adressés au C.P. Fourmies, Café des Sports Fourmies, ils doivent comporter : nom, prénoms, poids, club ou salle et numéro de licence.

LES CHAMPIONNATS DU PAS-DE-CALAIS (AMATEURS)

Nous rappelons que les Championnats du Pas-de-Calais (amateurs) auront lieu à Béthune le samedi 9 janvier Salle de l'Alcazar, boulevard Frédéric-Degeorges. Le Ring Béthunois en assurera l'organisation.

Pour tous renseignements et engagements s'adresser à M. Lefelle, Café Terminus, Béthune.

AUJOURD'HUI A COURRIÈRES

C'est ce jour, à 16 h. 30, Salle de la Fanfare, que se déroulera le gala mis sur pied par le C.P.C. Au programme : en 10×2 : Boutrain contre Id. Robert ; Faes contre Théo Bonquillon ; Piette Jeune contre Doubels ; en 8×2 : Mordacq contre Brienne ; Bay contre Danvillers ; en 4×2 : Cacberat contre Hoquemant. En cas de k.-o., Choquet contre Vanhisbergbe.

Service autobus entre Vendin-le-Vieil et Courrières, départ Café du Joli Coin à 15 h. ; entre Harnes et Courrières, Café Verdière, Grand'Rue, départ à 15 h.

DÉFI

Victor Bailleul, accepte le défi de Fridoline pour Pujo, 84 kilos. Il lance un défi au nom du boxeur Vervée, 81 kilos, à Bonduin de Caudry, et Vandeleene, de Roubaix. Pour conditions lui écrire à Wattrelos rue Jules-Guesde, sentier Delbarre, 91.

HOCKEY

CHAMPIONNAT DU NORD
LILLE CONTRE BOULOGNE

C'est cet après-midi à 14 h. 15 sur le terrain de l'Avenue du Bois à Lambersart que s'affronteront les animateurs habituels avec Amiens du Championnat régional.

Les équipes sont annoncées comme suit :

C.I. Boulogne. — But : Demarets (int.) ; arrières : M. Reisenthel, A. Fourmentin ; demis : Fonrny, H. Reisenthel (int.), Horel ; avants : A. Bonvarlet (int.), H. Bonvarlet (int.), Martin (int.), Lévy, Assemaine.

L.H.C. — But : S. Van Den Scorieck ; arrières : J. Ducoin, de Monicanit (int.) ; B. Vandenbussche, A. Desbonnets (int.), M. Verstinière ; avants : C. Bontry (int.), F. Grimouprez (int.), C. Bedford, J. Boutry, Julien Pajot (int.).

C'est le Championnat du Nord qui se joue cet après-midi. Si le L.H.C. l'emporte, il accentue sérieusement son avance. Si c'est le C.I.B. qui gagne, comme il est vraisemblable que de son côté Amiens triomphera de Douai, les trois favoris compteront le même nombre de points et tout sera remis en question.

On peut dont s'attendre, étant donné l'enjeu, à une rencontre disputée avec le plus vif acharnement.

RUGBY

LE CROC BOULOGNE-DUNKERQUE

Au terrain Tribut, ce dimanche, se disputera la rencontre U.R.D.M. contre Boulogne Rugby Cricket Club. La formation de l'U.R.D.M. sera la suivante : A l'arrière : Lemery ; la ligne de trois-quarts comportera les deux ailes Lloro-Vidal et Bécourt-Lodéon ; la paire de demis a paru jusqu'à présent le point faible du quinze : le principe de mettre de l'équipe y résidait et les remaniements que les circonstances ont obligé à y apporter n'étaient pas faits pour faciliter une amélioration. De Folstein étant indisponible pendant quelque temps, il a fallu envisager une formule nouvelle. Lannoye et Graveline ; le huit d'avants ne subira aucune modification et ce sera le groupe-type qui opérera : Desmidt Alcian et Lebas en première ligne ; Pommeret, Lacroix et seconde et en troisième ligne Weens et Dumon.

HIPPISME

AUJOURD'HUI DIMANCHE
COURSES DU CROISÉ-LAROCHE
à 13 h. precises 0940

COURSES A ENGHIEN

PREMIERE COURSE. — Prix du Tarnenais (11 partants) : 1. Master Quack (P. Hamel) g. 54.50 ; pl. 17. — 2. Papa Didi (J. Coumoges) pl. 13. — 3. Le Soutier (A. Kalley) pl. 10.50.

DEUXIEME COURSE. — Prix de la Chambre (9 partants) : Dead heat pour la 3e place 1. Lilium (S. Smith) g. 13 ; pl. 5.50. — 2. Le Bougnat (T. Turner) pl. 5.50. — 3. Findhorn (E. Letbien) pl. 5.50. — 3. La Merveilleuse (Morel) pl. 5.50.

TROISIEME COURSE. — Prix de La Breole (17 partants) : 1. Fandango (E. Dumas) g. 51 ; pl. 19. — 2. Petit Luc (J. Léger) pl. 38.50. — 3. Radium (J. Teasdale) pl. 20.

QUATRIEME COURSE. — Prix Meloenien (11 partants) : 1. Bellaire (H. Haes) g. 115 ; pl. 26. — 2. Saint Albin (S. Smith) pl. 16.50. — 3. Le Ravisseur (H. Gleizes) pl. 12.

CINQUIEME COURSE. — Course de Haies d'Hiver (14 partants) : 1. Ecurie Edmond Veil Picard gagnante ; 1. Catimiui (G. Davaze) g. 45 ; pl. 16. — 2. Pour le Roi (P. G. Costadoat) pl. 9. — 3. Balladeur (M. Ariel) pl. 16.

SIXIEME COURSE. — Prix du Schlosnais (9 partants) : 1. Syram (R. Dubuc) g. 13 ; pl. 7.50. — 2. Etaoo (P. Hamel) pl. 35. — 3. Walencia (A. Nell) pl. 12.

SEPTIEME COURSE. — Prix Koenigsberg (10 partants) : 1. Emir IV (Geenens) g. 14.50 ; pl. 9. — 2. Panthère Noire (P. Vial) pl. 21.50. — 3. Capricieuse (Bouley) pl. 34.

UNIVERSITÉ DE LILLE

De l'« Officiel » : Par décret en date du 8 décembre 1931, rendu sur le rapport du ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, la chaire de droit romain (dernier titulaire : M. Levy Bruhl) de la Faculté de Droit de l'Université de Lille est transformée en chaire d'économie politique (licence). M. Lhomme Jean, agrégé près la Faculté de Droit de l'Université de Lille, est nommé, à compter du 16 novembre 1931, professeur d'économie politique (licence) à la dite Faculté.

ACHETEZ LE TIMBRE ANTITUBERCULEUX

On ne saurait trop le répéter, le produit de la vente du TIMBRE ANTITUBERCULEUX reste dans le département ; seuls 5 % vont au Comité National de Défense contre la Tuberculose.

Ce l'air pur
CONTRE LA TUBERCULOSE
CONTRE LA TUBERCULOSE
CONTRE LA TUBERCULOSE